

**Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham**

## **AVIS PUBLIC**

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 599-18 INTITULÉ AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 250-04 ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 250-04.**

AVIS est, par la présente donné par la soussignée, Nathalie Lemoine, directrice générale:

Que le conseil municipal, suite à l'adoption, du projet de règlement à sa séance ordinaire du 9 juillet 2018 intitulé Règlement d'amendement au règlement de zonage, portant le numéro 599-18 et visant la modification au règlement de zonage 250-04, tiendra une assemblée publique de consultation le 13 août 2018 à compter de 19 heures 30 minutes à la salle du conseil municipal, située au 233, Chemin Yamaska, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) ;

Que l'objet de ce règlement porte : sur la nécessité d'ajuster le règlement afin d'améliorer le développement du territoire municipal et de permettre la transformation d'un entrepôt en logement bi familiale (3 logements) sur la rue Paul Cardin;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou tout autre membres du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet et conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Que ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture du bureau.

**DONNÉ à Saint-Germain-de-Grantham ce 18<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2018**

---

**Nathalie Lemoine, Directrice générale**